

# PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

## C'est quoi ?



**Joël BRUNEAU**

Président de la Communauté urbaine Caen la mer



**Afin d'accélérer la rénovation des logements privés, la Communauté urbaine Caen la mer lance un Programme d'Intérêt Général pour l'Amélioration de l'Habitat.**

Ce nouveau dispositif propose des conseils gratuits et des aides financières à la rénovation (sous conditions) pour les propriétaires de leur logement, ainsi que pour les copropriétés.

Ce programme concerne les travaux de rénovation énergétique, de lutte contre l'habitat indigne, d'adaptation à la perte d'autonomie et de rénovation des copropriétés.

**La Maison de l'Habitat est à votre disposition pour vous renseigner sur toutes ces aides !**

## Pour qui ?



**Pour un logement situé dans une des communes de Caen la mer**



**Propriétaire ou futur propriétaire d'une résidence principale ou d'un logement locatif** (sous conditions)



**Copropriétés avec un besoin de rénovation énergétique**

## Pour quels travaux ?



**Isoler son logement ou changer son mode de chauffage** pour gagner en confort et réduire ses factures



**Adapter son logement** à la perte d'autonomie



**Engager une réhabilitation lourde** de son logement



**Rénover les parties communes** de sa copropriété

## Quels avantages ?



**Pour tous : des conseils personnalisés**, quel que soit votre projet.



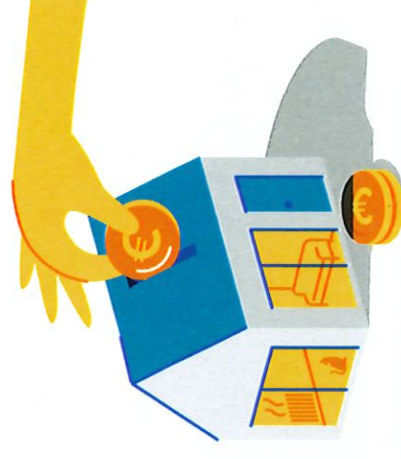
**Des aides financières** pouvant atteindre 50 % du montant de vos travaux.



**Des avantages fiscaux** pour les propriétaires bailleurs.



**Un accompagnement gratuit pour le dépôt de votre dossier** : définition des travaux, recherche de financement, calcul du reste à charge.



### Attention !

Ne pas commencer les travaux avant l'accord des différents financeurs.

# UNI PROJET DE TRAVAUX ? UNE QUESTION SUR LES AIDES ?

## Renseignez-vous !

**maison**  
de l'habitat  
Caen la mer

16, rue Rosa Parks à Caen  
(siège de Caen la mer aux Rives de l'Orne)  
Tél. 02 31 38 31 38  
maison.habitat@caenlamer.fr

### Des permanences de nos conseillers partendaires\*

Pour une information personnalisée et gratuite, près de chez vous :

<b>Maison de l'Habitat</b> 3 <sup>e</sup> jeudi du mois 9h-12h30	<b>Giberville</b> Mairie 2 <sup>e</sup> mercredi du mois 13h30-16h30	<b>Quistreham</b> Mairie 1 <sup>er</sup> mercredi du mois 10h-12h	<b>Thue et Mue</b> Mairie déléguée de Bretteville l'Orqueulleuse : 3 <sup>e</sup> jeudi du mois 14h-17h
---	--	---	--

Dates et lieux susceptibles d'évoluer :  
**programme à jour sur caenlamer.fr**

\*LES CONSEILLERS PARTENAIRES, MISSIONNÉS PAR CAEN LA MER

**SOIHA**  
SOLAIRES POUR L'HABITAT

**CDHAT**  
CENTRE D'HABITAT

**BIOMASSE**  
NORMANDIE

LES PARTENAIRES FINANCEURS AUX CÔTÉS DE CAEN LA MER

**P**  
**PRÉFET**  
**DU CALVADOS**  
Libre  
Zones  
Favorisées

**Agence**  
nationale  
de l'habitat

**REGION**  
NORMANDIE

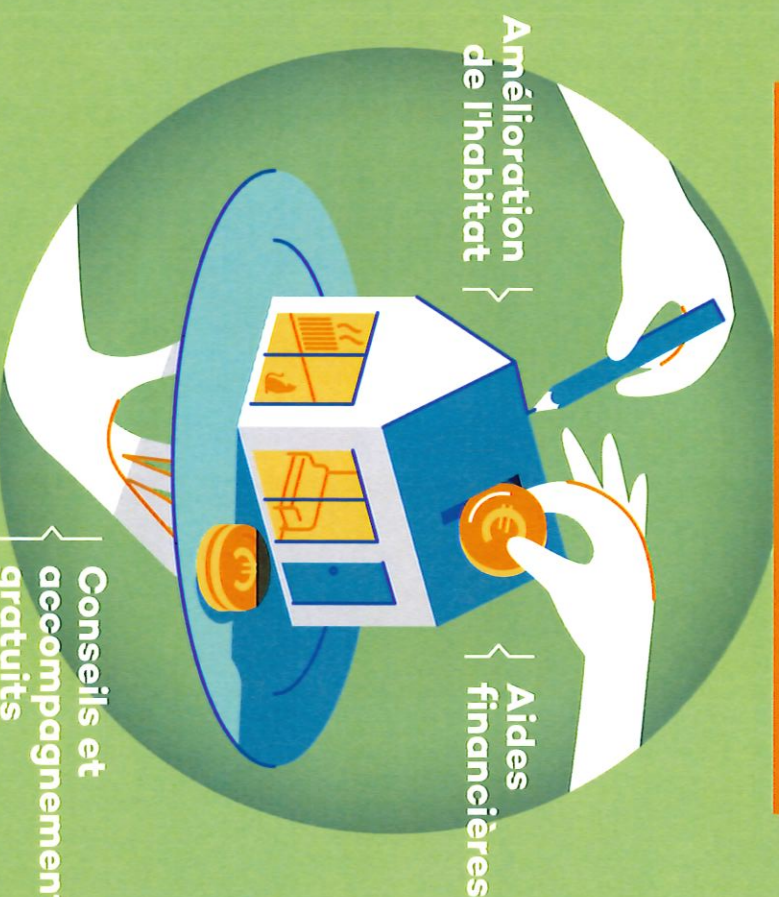
**Action**  
Logement

**PROCVIS**  
CALVADOS

**maison**  
de l'habitat  
AVEC  
FAIRE  
Caen la mer

# POUR RÉNOVER VOTRE LOGEMENT:

Un seul endroit, la Maison de l'Habitat



Maison de l'Habitat  
16, rue Rosa Parks à Caen  
(siège de Caen la mer aux Rives de l'Orne)



Tél. 02 31 38 31 38

www.caenlamer.fr



**Caenlamer**  
NORMANDIE  
COMMUNAUTÉ URBAINE



Tél. 02 31 38 31 38

www.caenlamer.fr



**Caenlamer**  
NORMANDIE  
COMMUNAUTÉ URBAINE